

10 NOV. 1994



MONNERVILLE

Le Maire de la Commune de St-Benoit  
A

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Monsieur le Directeur  
de la S.H.L.M.R.  
le Ruisseau  
B.P. 919  
rue du Bois-de-Nèfles  
97400 SAINT-DENIS  
A L'attention de MONNERVILLE

Service : DEVELOPPEMENT / FONCIER

N/Réf. : 006138 94/DEV/FON/JMR/JP

**BORDEREAU D'ENVOI**

DESIGNATION DES PIECES	NBRE	OBSERVATIONS
<p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29/09/94 CONCERNANT LA VENTE DES LOGEMENTS DE LA S.H.L.M.R</p> <p>LA REUNION LE 15 NOV. 1994 351</p>	1	<p>Pour suite à donner</p> <p>Pour le Maire et P.O, Le Directeur du Développement, SERVICE DEVELOPPEMENT REUNION G.MALET</p>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL098122023-DE  
Date de réception préfecture : 28/12/2023

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 1994 -



5085 219740107-20231207-DEL098122023-DE

56-5

03 NOV 1994

ARRIVEE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

OBJET : VENTE DES LOGEMENTS DE LA S.H.L.M.R.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 29/09/1994, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 22 Septembre 1994, et que le nombre des membres en exercice étant de 35, le nombre des présents est de 25.

Le Maire,

Jean-Claude FRUTEAU.

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Quatorze, le Jeudi 29 du mois de Septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoit, sur une première convocation s'est réuni en la salle habituelle de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRUTEAU.

**ETAIENT PRESENTS EGALEMENT** : Messieurs - ISSA Younouss - LECONSTANT Philippe - Mme NILLAMEYOM Suzelle - TURPIN André - FOU DRAIN André - TURPIN Antoine - VELLIN Jacques - JULIE Jean Luc - NOUCANA Sully - MAILLOT Fidélio - RAMSAMY Gérard - COLLET Richard - Mme CESAIRE Anésie - PAYET Max Joseph - DIJOUX Christophe - Mme GALBOIS Isabelle - NELSON Jean Max - VIDOT Daniel - MONTAUSY Marc Joseph - COCHARD Nicol - REFAMIHA Marius - MOREAU Daniel - HUET Daniel - JEAN FRANCOIS Paul - TAYE CANDASSAMY Guy René.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs CONSTANT Gilbert - LAI-TECK André.

**ABSENTS** : Madame NILLAMEYOM Suzelle - Messieurs HUET Pierre Jean Yves - POIRIER Jules - MORTAISE Jean-Pierre - BANOR Jean Pierre - LEGROS Jean-Max - COCHARD Christian - RAMIN Gilbert.

Le Président rappelle à l'Assemblée que la Commune de Saint-Benoit est propriétaire des terrains cadastrés ci-après :

- Sections AB 415 et 458
- Sections AR 172 - 187 - 246 - 248 - 249 - 250 - 251 - 252 et 253
- Sections BN 276 - 277 - 248 - 280 à 293 et 295 à 303, sur lesquels la S.H.L.M.R. a construit des logements de type PSR.

Il s'agit des opérations :

- ♦ 58 PSR de Beauvallon
- ♦ 31 PSR de la Cité Cotur
- ♦ 26 PSR de la Cité Daubenberger à Sainte-Anne

A la demande de la population et de la Municipalité, la S.H.L.M.R. envisage la cession de ces logements à leurs occupants aux prix indicatifs joints en annexe.

Les terrains d'assiette étant toujours propriété de la Ville, il lui propose :

Code de la République  
974-219740107-20231207-DEL098122023-DE  
Date de réception préfecture : 28/12/2023

- ① - de se prononcer sur la cession desdits terrains aux futurs acquéreurs, et ce, au prix de 50 Francs le m<sup>2</sup> ;
- ② - d'approuver le principe de la possibilité d'un paiement à terme pour le terrain, sur une durée qui sera déterminée en fonction de la situation financière de chaque acquéreur afin, notamment, que le taux d'effort maximum autorisé ne soit pas dépassé.

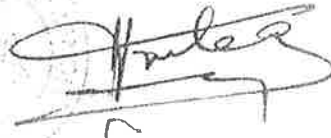
Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Maire.

Fait et délibéré à Saint-Benoit, les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents ont signé.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude FRUTEAU.

COMMUNE DE SAINT-BENOIT

Le Maire de la Commune de Saint-Benoit



ADMINISTRATION MUNICIPALE

A

Monsieur le Directeur  
de la SHLMR  
Le Ruisseau BP 919  
Rue du Bois de Néfles  
**97400 SAINT-DENIS**  
**A l'attention de Mr MONERVILLE**

20 AVR. 1995


130.

Service : DEVELOPPEMENT / FONCIER

Réf : N° 001872 /95/DEV/FON/JMR/HR

Objet : Délibération du Conseil Municipal du 30 mars 1995

**BORDEREAU D'ENVOI**

DESIGNATION DES PIECES	Nbre	OBSERVATIONS
<p>Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Mars 1995 concernant la vente des logements de la SHLMR de type PLR à Beauvallon.</p>	<p>1</p>	<p>Pour suite à donner.</p> <p style="text-align: right;"> <b>Pr. Le Maire et P. O.</b>  <b>Le Directeur du Développement,</b>     </p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Accusé de réception en préfecture  97400 SAINT-DENIS  Date de réception préfecture : 28/12/2023</p> </div>



ADMINISTRATION MUNICIPALE

**VENTE DES LOGEMENTS DE LA SHLMR**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le... **3.1. MARS 1995**... que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 24 Mars 1995, et que le nombre des membres en exercice étant de 35, le nombre des présents est de 20.

Le Maire,



Jean-Claude FRUTEAU.

HOTEL DE VILLE, LE

**31 MARS 1995****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****- SEANCE DU 30 MARS 1995 -**SOUS-PREFECTURE DE  
SAINT-BENOIT**-3. AVR. 1995****ARRIVEE**

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Quinze, le Jeudi 30 du mois de Mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni en la salle habituelle de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRUTEAU.

**ETAIENT PRESENTS EGALEMENT** : - M. ISSA Younouss - M. LAI-TECK André - M. LECONSTANT Philippe - M. TURPIN André - M. FOUCHAIN André - M. TURPIN Antoine - M. VELLIN Jacques - M. JULIE Jean-Luc - M. MAILLOT Fidélis - M. RAMSAMY Gérard - M. COLLET Richard - M. PAYET Max Joseph - M. VIDOT Daniel - M. MONTAUSY Marc Joseph - M. BANOR Jean-Pierre - M. REFAMIHA Marius - M. MOREAU Daniel - M. HUET Daniel - M. JEAN-FRANCOIS Paul - M. TAYE CANDASSAMY Guy René - Mme Isabelle GALBOIS.

**ABSENTS EXCUSES** : - Mme NILLAMEYOM Suzelle - Mme CESAIRE Anésie - M. HUET Pierre Jean-Yves - M. COCHARD Nicol

**ABSENTS** : - M. CONSTANT Gilbert - M. NOUCANA Sully - M. DIJOUX Christophe - M. POIRIER Jules - M. MORTAISE Jean-Pierre - M. NELSON Jean Max - M. LEGROS Jean-Max - M. COCHARD Christian - M. RAMIN Gilbert

Le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération du Conseil Municipal du 29 Septembre 1994, elle avait approuvé la vente des logements de type PSR de la SHLMR à Beauvallon.

A la demande de la population et de la Commune, la SHLMR envisage également la cession des 23 logements de type PLR, à leurs occupants.

Les terrains d'assiette de cette opération étant toujours propriété de la Ville, il lui propose :

- ♦ de se prononcer sur la cession desdits terrains aux futurs acquéreurs, et ce, au prix de 50 Francs le m<sup>2</sup>.
- ♦ d'approuver le principe d'un paiement fractionné, sans intérêt, ni assurance décès, d'une durée maximale de 10 ans avec possibilité de différé en cas d'endettement actuel de l'acquéreur afin de respecter les dispositions de la loi sur le surendettement.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL098122023-DE  
Date de réception préfecture : 28/12/2023

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Maire.

Fait et délibéré à Saint-Benoit, les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents ont signé.

Pour Ampliation,  
Pour le Maire et P.O.  
Le Directeur Général des Services P.I.



Bernard CHANE POI SANE.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude FRUTEAU.

SOUS PRÉFECTURE DE  
SAINT-BENOIT

-3. AVR. 1995

ARRIVEE

## ANNEXE : Point sur les lots de la commune de Saint Benoît

Sur les 3 lotissements, il y avait à l'origine 138 lots et il en reste 8 à vendre incluant les trois transactions en cours.

### Beauvallon

N°LOGEMENT	Réf Cadast	TYPE	DATE ENTREE	SH	S.Terrain	Prix au m²	Prix Terrain total	Délibération CM
0069	AB821	T3D	01/05/2005	82	452	7.62 €	3 444.24 €	30/03/1995
0038	AB769	T5C	01/05/2007	76	393	7.62 €	2 994.66 €	29/09/1994

### Sainte Anne

N°LOGEMENT	Réf Cadast	TYPE	DATE ENTREE	SH	S.Terrain	Prix au m²	Prix Terrain total	Délibération CM
0016	BN292	T4	01/09/1979	69	394	7.62 €	3 002.28 €	29/09/1994
0017	BN293	T4	19/07/1991	69	404	7.62 €	3 078.48 €	29/09/1994
0022	BN299	T4	01/01/1994	69	404	7.62 €	3 078.48 €	29/09/1994

### Cotur

N°LOGEMENT	Réf Cadast	TYPE	DATE ENTREE	SH	S.Terrain	Prix au m²	Prix Terrain total	Délibération CM
0001	AR172	T4	01/11/1997	69	532	7.62 €	4 053.84 €	29/09/1994
0004	AR937	T4	26/02/2020	69	638	7.62 €	4 861.56 €	29/09/1994
0024	AR950	T4	01/10/1978	69	555	7.62 €	4 229.10 €	29/09/1994